

## LETTRES CHARGÉES.

Les lettres chargées qui ont circulé par la poste donnent les chiffres suivants, en 1871 :

En Ontario et en Québec.....	980,000
Dans le Nouveau-Brunswick.....	50,000
Dans la Nouvelle-Ecosse.....	70,000
Total.....	<u>1,100,000</u>

Cela donne une augmentation de dix pour cent sur 1870. Cette augmentation continue du nombre des lettres présentées au chargement exige un redoublement d'activité de la part des bureaux où les correspondances en cours de transmission viennent converger, tels que les bureaux ambulants de chemins de fer, les bureaux des villes et les principaux bureaux ruraux de distribution.

Les lettres chargées alléguées avoir été perdues, et celles dont le contenu a été soustrait en tout ou en partie, pendant l'année, sont indiquées dans le tableau suivant :

## LETTRES CHARGÉES ÉGARÉES PAR DIFFÉRENTES CAUSES.

CLASSEMENT.	Ontario et Québec.	Nouveau Brunswick.	Nouvelle Ecosse.
Lettres chargées contenues dans des sacs ou paquets qu'on a dit n'être pas parvenues aux bureaux de destination.....	22		
Lettres chargées perdues ou égarées par la négligence prouvée du maître de poste ou d'autres agents, le montant contenu dans la lettre ayant été remboursé par l'agent en faute.....	19		2
Lettres chargées dérobées à des bureaux par des voleurs de nuit....	5		
Lettres chargées qu'on suppose avoir été détournées dans un bureau, le maître de poste étant mort avant que la perte ait été connue.	5		
Lettres chargées délivrées à autres que les destinataires ; dans un cas, le contenu a été remboursé ; dans l'autre, la fraude était évidente et le délinquant a été condamné.....	2		
Lettres chargées égarées, sans qu'on ait pu constater sur qui devait retomber la responsabilité.....		1	
Lettres chargées détruites dans un incendie. Ces lettres se trouvaient en cours de transmission et furent brûlées avec les malles dans l'incendie des bureaux de Bradford et de Farran's Point et du wagon-poste sur le Grand-Tronc.	57		
Lettres chargées alléguées avoir été perdues, dont les cas sont encore sous enquête.....	2		
Totaux.....	112	1	2

## CAS DANS LESQUELS DES LETTRES CHARGÉES SONT PARVENUES A DESTINATION ET DONT LA PERTE TOTALE OU PARTIELLE DU CONTENU A ÉTÉ ALLÉGUÉE OU PROUVÉE

Perte totale ou partielle du contenu alléguée sans qu'on ait pu prouver la disparition.....	24	2	
Pertes dues à la négligence des agents qui ont laissé les lettres exposées ; contenu remboursé par l'agent responsable.....	3		
Totaux.....	27	2	